

2015-03-39

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, tenue le **2 mars 2015**, à 20 heures à la salle municipale, située au 379 route de l'église, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Sont présents à cette séance:

Siège 1: Monsieur Ghislain Jeffrey (absent)
Siège 2: Monsieur Gérald Bérard
Siège 3: Monsieur Sylvie Tremblay
Siège 4: Madame Roxane Martine Coutu (absente)
Siège 5: Madame Line Morin
Siège 6: Monsieur Claude Hudon

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Michel Castonguay.

Madame Cécile Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité.

2015-03-40

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 2 février 2015

4 - LÉGISLATION

5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

- 5.1 - Approbation des comptes payés au cours de février 2015
- 5.2 - Approbation des comptes de mars 2015
- 5.3 - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 janvier 2015
- 5.4 - Demande d'aide financière - Le Pot de lait des Aulnaies Enr.

6 - CORRESPONDANCE

- 6.1 - Dépôt de la correspondance
- 6.2 - Contribution financière - L'Entraide Pascal-Taché

7 - DOSSIER DE LA MRC

- 7.1 - Point d'information - Monsieur Michel Castonguay

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

- 8.1 - Point d'information - Monsieur Benoit Grenier, directeur du service incendie
- 8.2 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
- 8.3 - Acceptation de l'entente intermunicipale en sécurité incendie proposé par la MRC de L'Islet
- 8.4 - Autorisation pour la signature des ententes intermunicipales en sécurité incendie avec les municipalité de Sainte-Louise, Saint-Aubert, L'Islet et Saint-Cyrille
- 8.5 - Acceptation de l'offre de service pour le logiciel TARGET Incendie
- 8.6 - Autorisation pour la formation d'opérateur de scie à chaîne
- 8.7 - Dépôt de la proposition technique et budgétaire pour une unité de stockage modulaire Blubox
- 8.8 - Dépôt des recommandations de Maître Cyrille Delage suite à la tragédie de l'Isle-Verte

9 - RÉSEAU ROUTIER

- 9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
- 9.2 - Nomination d'un auditeur pour la reddition de comptes du Ministère des Transports du Québec
- 9.3 - Autorisation pour la publication d'un appel d'offres pour l'embauche d'un employé de voirie
- 9.4 - Formation d'un comité de sélection pour l'embauche d'un employé de voirie
- 9.5 - Résolution décrétant l'ouverture officielle de la rue du Parc

9.6 - Commission de toponymie - Demande d'officialisation de l'odonyme " Rue du Parc "

10 - EMBELLISSEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 - Point d'information - Madame Line Morin

10.2 - Nomination d'un auditeur pour la reddition de compte de Recyc-Québec

10.3 - Reconduction de l'entente avec la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli pour l'enlèvement des ordures et de la récupération de l'Anse St-Jean

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11.1 - Résolution - Avril mois de la jonquille

12 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

12.1 - Point d'information - Madame Line Morin

13 - FAMILLE ET LOISIRS

13.1 - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu

13.2 - Acceptation de l'esquisse pour l'aménagement du local des loisirs préparé par Atelier GUY Architectes

14 - PATRIMOINE, CULTURE ET TOURISME

14.1 - Point d'information - Madame Sylvie Tremblay

15 - SEIGNEURIE DES AULNAIES

15.1 - Point d'information - Monsieur Ghislain Jeffrey

16 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

16.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard

17 - PÉRIODE DE QUESTIONS

18 - VARIA

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2015-03-41

3.1 - Séance ordinaire du 2 février 2015

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 février dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

4 - LÉGISLATION

5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2015-03-42

5.1 - Approbation des comptes payés au cours de février 2015

Il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes qui ont été payés au cours de février 2015 pour un montant de 30 955,19 \$.

Adopté à l'unanimité.

2015-03-43

5.2 - Approbation des comptes de mars 2015

Il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de mars 2015 au montant de 90 304,44 \$

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Adopté à l'unanimité.

5.3 - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 janvier 2015

La directrice générale dépose au conseil municipal le rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 janvier 2015.

2015-03-44

5.4 - Demande d'aide financière - Le Pot de lait des Aulnaies Enr.

ATTENDU QUE le Pot de lait des Aulnaies Enr. a connu une perte de rentabilité de son commerce durant la période des travaux de construction du réseau d'aqueduc et d'égout;

ATTENDU QUE le Pot de lait des Aulnaies demande au Conseil municipal de lui accorder une aide financière sur le même principe que l'aide accordée à l'Épicerie du Village St-Roch;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'informer le Pot de lait des Aulnaies Enr. :

QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies maintien sa décision et n'acceptera aucune demande de dédommagement pour des pertes de revenus occasionnées lors de la construction du réseau d'aqueduc et d'égout;

QUE le Conseil municipal désire préciser que l'aide financière accordée à l'Épicerie du Village St-Roch n'est pas considérée comme un dédommagement pour des pertes de revenus occasionnées lors des travaux;

QUE la Municipalité a accordée, sous la recommandation du CLD de la MRC de L'Islet, une aide financière sous la forme d'un crédit de taxes pour aider à la relance de l'épicerie qui offre à la population des biens essentiels et de premières nécessités;

QU' une station-service et un dépanneur sont des atouts majeurs qui ont un impact positif sur le développement pour et l'avenir d'une municipalité.

Adopté à l'unanimité.

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Dépôt de la correspondance

La directrice générale dépose la liste des correspondances du mois courant.

2015-03-45

6.2 - Contribution financière - L'Entraide Pascal-Taché

Il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité de verser une contribution financière de 50 \$ à l'Entraide Pascal-Taché.

Adopté à l'unanimité.

7 - DOSSIER DE LA MRC

7.1 - Point d'information - Monsieur Michel Castonguay

Monsieur le maire fait le compte-rendu de la dernière réunion de la MRC.

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

8.1 - Point d'information - Monsieur Benoit Grenier, directeur du service incendie

En l'absence de monsieur Benoit Grenier, monsieur Claude Hudon présente les requêtes du service de sécurité incendie.

8.2 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Monsieur Hudon présente au conseil municipal les demandes du directeur du service incendie concernant la formation d'opérateur de scie à chaîne et l'acquisition du logiciel TARGET Incendie.

2015-03-46

8.3 - Acceptation de l'entente intermunicipale en sécurité incendie proposé par la MRC de L'Islet

ATTENDU QUE la MRC de L'Islet a préparé et proposé en 2011, l'adoption d'une entente intermunicipale en sécurité incendie pour les municipalités de son territoire;

ATTENDU QU' une modification a été apportée à l'article 5 de l'entente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité d'accepter l'entente intermunicipale en sécurité incendie proposé par la MRC de L'Islet qui comporte une modification au libellé de l'article 5.

Adopté à l'unanimité.

2015-03-47

8.4 - Autorisation pour la signature des ententes intermunicipales en sécurité incendie avec les municipalités de Sainte-Louise, Saint-Aubert, L'Islet et Saint-Cyrille

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a signé en 2011 et en 2012, une entente intermunicipale en sécurité incendie avec les municipalités de Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Damase;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies désire conclure la même entente avec les municipalités de Sainte-Louise, Saint-Aubert, L'Islet et Saint-Cyrille;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire monsieur Michel Castonguay et la directrice générale madame Cécile Morin, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, les ententes intermunicipales en sécurité incendie avec les municipalités de Sainte-Louise, Saint-Aubert, L'Islet et Saint-Cyrille.

Adopté à l'unanimité.

2015-03-48

8.5 - Acceptation de l'offre de service pour le logiciel TARGET Incendie

ATTENDU QUE pour faciliter la gestion de la sécurité incendie, la MRC de L'Islet compte faire l'acquisition du logiciel TARGET Incendie;

ATTENDU QUE la MRC de L'Islet offre aux municipalités la possibilité de profiter d'un achat regroupé;

ATTENDU QUE le coût d'acquisition du logiciel et les frais pour l'implantation du système pourraient être partagés avec la Municipalité de Sainte-Louise;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service pour le logiciel TARGET Incendie tel que proposé par la MRC de L'Islet..

Adopté à l'unanimité.

2015-03-49

8.6 - Autorisation pour la formation d'opérateur de scie à chaîne

ATTENDU QUE les travailleurs qui sont couverts par la CSST et qui manipulent une scie à chaîne doivent obligatoirement suivre une formation;

ATTENDU QUE la formation doit répondre aux normes de la CSST;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur du service incendie et l'employé municipal à faire une recherche afin de trouver une compagnie offrant une formation

d'opérateurs de scie à chaîne répondant aux normes de la CSST et de prévoir la formation des deux employés de voirie et d'un groupe de pompiers.

Adopté à l'unanimité.

8.7 - Dépôt de la proposition technique et budgétaire pour une unité de stockage modulaire Blubox

Le Conseil municipal a pris connaissance de la proposition technique et budgétaire d'Enviro-Step Technologies Inc. pour une unité de stockage modulaire BluBox.

8.8 - Dépôt des recommandations de Maître Cyrille Delage suite à la tragédie de l'Isle-Verte

Le conseil municipal a pris connaissance des extraits du rapport de Maître Cyrille Delage contenant ses recommandations en matière de sécurité incendie suite à la tragédie de l'Islet-Verte.

9 - RÉSEAU ROUTIER

9.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Rien à signaler.

2015-03-50

9.2 - Nomination d'un auditeur pour la reddition de comptes du Ministère des Transports du Québec

ATTENDU QUE pour être admissible au programme de subvention du Ministère des Transports du Québec pour l'année 2014, la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies doit produire une reddition de comptes;

ATTENDU QUE cette reddition de compte doit être accompagnée d'un rapport d'un auditeur indépendant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité de mandater la firme comptable Mallette pour la production dudit rapport.

Adopté à l'unanimité.

2015-03-51

9.3 - Autorisation pour la publication d'un appel d'offres pour l'embauche d'un employé de voirie

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies désire procéder à l'embauche d'un employé de voirie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à procéder à la publication d'une offre d'emploi dans les journaux régionaux en précisant qu'il s'agit d'un poste permanent à temps plein.

Adopté à l'unanimité.

2015-03-52

9.4 - Formation d'un comité de sélection pour l'embauche d'un employé de voirie

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a procédé à la publication d'une offre d'emploi pour l'embauche d'un employé de voirie;

ATTENDU QU'un comité de sélection doit être formé pour assurer le processus d'embauche;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal mandate, pour former le comité de sélection relatif à l'embauche d'un employé de voirie, les personnes suivantes :

- Monsieur Michel Castonguay, maire
- Monsieur Gérald Bérard, conseiller
- Monsieur Claude Hudon, conseiller

QUE la directrice générale agisse comme secrétaire pour le comité et transmettre les recommandations au conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

2015-03-53

9.5 - Résolution décrétant l'ouverture officielle de la rue du Parc

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire décréter officiellement l'ouverture d'une rue identifiée comme étant la **rue du Parc**;

ATTENDU QUE la Municipalité a acquis le terrain nécessaire à la construction de la rue par contrat notarié;

ATTENDU QUE la Loi sur les compétences municipales permet depuis le 1er janvier 2006, de procéder à l'ouverture de nouvelles rues par voie de résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil municipal décrète l'ouverture de la rue portant les numéros de lots 5 198 884, 5 198 885, 5 198 888 et 5 198 889 du cadastre de la Paroisse de Saint-Roch-des-Aulnaies et ce tel que démontré au plan de l'arpenteur-géomètre André Dumas, minute 2937, en date du 16 décembre 2013, joint à la présente pour en faire partie intégrante

QUE la rue portera le nom de "**rue du Parc**".

Adopté à l'unanimité.

2015-03-54

9.6 - Commission de toponymie - Demande d'officialisation de l'odonyme " Rue du Parc "

ATTENDU QU'il est opportun d'officialiser l'odonyme "**rue du Parc**" pour désigner un chemin situé sur les lots 5 198 884, 5 198 885, 5 198 888 et 5 198 889, partant de la route de la Seigneurie en direction Nord;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies demande à la Commission de toponymie du Québec d'officialiser l'odonyme "**rue du Parc**" pour désigner une voie de circulation donnant accès à un nouveau développement résidentiel.

Adopté à l'unanimité.

10 - EMBELLISSEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 - Point d'information - Madame Line Morin

Rien à signaler.

2015-03-55

10.2 - Nomination d'un auditeur pour la reddition de compte de Recyc-Québec

ATTENDU QUE pour être admissible au programme de subvention de Recyc-Québec, pour l'année 2014, la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies doit produire une reddition de comptes;

ATTENDU QUE cette reddition de comptes doit être accompagnée d'un rapport d'un auditeur indépendant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité de mandater la firme comptable Mallette pour la production dudit rapport.

Adopté à l'unanimité.

2015-03-56

10.3 - Reconduction de l'entente avec la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli pour l'enlèvement des ordures et de la récupération de l'Anse St-Jean

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a conclu, en 2009, une entente avec la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli pour la collecte et le traitement des ordures et de la récupération de l'Anse St-Jean;

ATTENDU QU'en novembre 2011, le Conseil municipal a reconduit l'entente pour 2012, 2013 et 2014;

ATTENDU QUE ladite entente a pris fin le 31 décembre 2014;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a signé, en novembre 2014, un nouveau contrat pour l'enlèvement et le transport des ordures et de la récupération avec le Service Sanitaire C. Lizotte, pour une période de trois (3) ans, débutant en janvier 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité de reconduire l'entente, avec la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, pour la fourniture de conteneurs, la collecte et le traitement des ordures et de la récupération et ce, pour une période de trois ans, soit 2015, 2016 et 2017, au coût de 4 800 \$ par année.

Adopté à l'unanimité.

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

2015-03-57

11.1 - Résolution - Avril mois de la jonquille

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité :

- **DE DÉCRÉTER** que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.
- **QUE** le Conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adopté à l'unanimité.

12 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

12.1 - Point d'information - Madame Line Morin

Madame Morin informe le conseil municipal que la bibliothèque doit prévoir le remplacement de son ordinateur.

13 - FAMILLE ET LOISIRS

13.1 - Point d'information - Madame Roxane Martine Coutu

Le conseil municipal a pris connaissance des recommandations de madame Coutu concernant l'esquisse proposée pour l'aménagement du local des loisirs.

2015-03-58

13.2 - Acceptation de l'esquisse pour l'aménagement du local des loisirs préparé par Atelier GUY Architectes

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a mandaté la firme Atelier GUY Architecte pour la préparation des plans et devis pour l'aménagement du local des loisirs;

ATTENDU QUE l'esquisse présentée répond aux attentes du comité des loisirs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité d'accepter l'esquisse préparé par Atelier GUY Architecte pour l'aménagement du local des loisirs.

Adopté à l'unanimité.

14 - PATRIMOINE, CULTURE ET TOURISME

14.1 - Point d'information - Madame Sylvie Tremblay

Madame Tremblay informe le conseil municipal que le Comité de la culture et du patrimoine peut également s'impliquer dans les dossiers du volet touristique.

15 - SEIGNEURIE DES AULNAIES

15.1 - Point d'information - Monsieur Ghislain Jeffrey

Monsieur Jeffrey étant absent, ce point à l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance.

16 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

16.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard

17 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil municipal répondent aux questions du public.

18 - VARIA

Aucun sujet ajouté à l'ordre du jour.

2015-03-59

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 20 h 55.

Adopté à l'unanimité.

Michel Castonguay, maire

Cécile Morin, dir. gén. & sec. trés.